



Administration communale
de
NOMMERN

CONVOCAATION

Le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Nommern, conformément à l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, prie les membres du Conseil communal d'assister à une réunion publique du conseil communal **mardi, le 15 septembre 2020 à 19.30 heures** dans la salle des fêtes au 1^{er} étage du bâtiment école/mairie à Nommern en vue de délibérer sur les objets de l'ordre du jour suivant :

A huis clos :

1. Nomination à un poste de rédacteur (B1 – administratif)

En séance publique :

2. Règlement de circulation à caractère temporaire – Rue Schléf à Cruchten
3. Approbation du projet de travaux d'assainissement et d'infrastructures à Oberglabach
4. Projet de stabilisation des accotements en pente au niveau du CR123 à Cruchten (lieu-dit « Bënschelt »
 - a. approbation du devis
 - b. approbation d'un crédit budgétaire spécial
5. Approbation d'une convention de cession d'une emprise de voirie à Schrondweiler, Rue de l'Ecole (Schons)
6. Approbation d'une convention de cession d'un terrain à Oberglabach, Rue Principale (Hess)
7. Avis concernant le projet d'abrogation du plan directeur sectoriel « décharges pour déchets inerts » (PSDDI)
8. Approbation d'un acte de cession d'un terrain sis à Nommern, lieu-dit « Auf Grauert » (Nau)
9. Approbation d'un acte de cession d'une emprise de voirie à Nommern, rue Principale (Susic)
10. Approbation d'un acte de cession d'une emprise de voirie à Nommern, rue de l'Eau (Pecirep)
11. Approbation d'un acte de cession d'une emprise de voirie à Nommern, Am Haandel (Fohl)
12. Approbation d'un contrat de concession funéraire
13. Tableau des modifications budgétaires ordinaires

Nommern, le 8 septembre 2020

Pour le collège des bourgmestre et échevins

le secrétaire communal
Laurent REILAND
(contreseing art. 74 LC)

le bourgmestre
John MÜHLEN



Secrétariat communal